

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 13 et 14 DECEMBRE 2021

Point 4.1.18 de l'ordre du jour

Crédit d'étude pour l'élaboration des mandats d'études parallèles (MEP) relatifs au réaménagement des espaces publics du centre de La Tour-de-Trême

1. Postulat de Mme Isabelle Colliard, au nom du groupe PS-Les Verts, et M. Philippe Remy, au nom du groupe PLR, demandant la création de MEP pour le réaménagement du centre de La Tour-de-Trême

Lors de la séance du 31 mai 2021, le Conseil général a transmis le postulat de Mme Isabelle Colliard, au nom du groupe PS-Les Verts, et M. Philippe Remy, au nom du groupe PLR, cité ci-dessus.

Ce postulat met en exergue plusieurs problématiques :

- La place de l'Hôtel de Ville qui est « *recouverte d'un gravier jaune qui semble s'effiloche au fil des années. L'ensoleillement serait propice à l'agrandissement de la terrasse ou une zone de rencontre ombragée. Sur ce même lieu, quatre arbres essaient de s'imposer entre un parking et une plate-bande bétonnée, parfois empruntée par des automobilistes confondant l'entrée du parking. Là deux bancs pourraient s'y ajouter, histoire de faire la causette.* »
- Le parking de la poste « *est moins fréquenté depuis son déménagement un peu plus haut et ses 12 places de parc sont largement compensées avec les 100 places à disposition sous la Migros. Une fermeture de la route devant l'église assurerait la sécurité des paroissiens et éviterait qu'ils se retrouvent directement au cimetière. L'aménagement d'une place arborisée et d'espaces verts permettrait aussi d'organiser des marchés locaux le samedi matin.* »
- La définition du centre : « *Bien conscients que la place du Carré va être réaménagée selon des plans datant de Mathusalem, le centre de la Tour-de-Trême se situe bien autour des commerces principaux et non sur une place de parc.* »

2. Historique

Le réaménagement de la rue de l'Ancien-Comté entre la place du Pra et l'Hôtel de Ville de la Tour de Trême a été réalisé 1997. Il s'agissait de la première valorisation des espaces routiers en traversée de localité (VALTRALOC) dans le Canton de Fribourg. L'aménagement de la place Pierre-Sciobéret date de 2001. Enfin, le réaménagement du centre de La Tour-de-Trême, par le biais de la mise en zone 30 km/h a, quant à lui, été réalisé en 2011.

Actuellement, le tronçon de la route de l'Ancien-Comté traversant le centre-ville de La Tour-de-Trême est un espace public en zone à vitesse modérée 30 km/h et la mise en place du carrefour à priorité de droite a augmenté les surfaces à disposition des mobilités douces.

3. Objets du crédit

Il est proposé de procéder à des interventions supplémentaires pour activer plus encore les surfaces dévolues aux piétons et rendre le centre de La Tour-de-Trême plus attractif. Des extensions de ces surfaces paraissent possibles à la suite du départ de la Poste, à la création d'un parking souterrain à la rue du Tivoli et au transfert modal.

Considérant la nécessité d'œuvrer dans l'intérêt de tous afin d'offrir un projet cohérent et pertinent, le Conseil communal propose d'élaborer un processus de MEP pour deux secteurs, à savoir :

- Place de l'Eglise
- Place Pierre-Sciobéret



Le cahier des charges des MEP devra exiger un niveau de qualité accru, au niveau paysager, patrimonial et historique. Le résultat des MEP devra ensuite permettre à la Ville de proposer un projet de réaménagement des espaces publics du centre-ville de la Tour-de-Trême.

3.1 Description du mandat

Le Conseil communal propose de réaliser des MEP pour la valorisation de la place de l'Eglise et de la place Pierre-Sciobéret en vue de la valorisation du centre de La Tour-de-Trême pour un montant estimé à Fr. 400'000.00 TTC de travaux, selon le processus suivant :

Le processus de MEP se déroulera en deux dialogues et une synthèse.

Déroulement du processus de MEP :

- Dialogue 1 : 3 équipes
- Dialogue 2 : 1 équipes
- Synthèse : 1 équipe
- Chaque équipe est composée d'un bureau d'architecte-paysagiste (pilote), un ingénieur civil avec un appui patrimonial.

Le collège sera composé de :

- 1 président, architecte paysagiste, expert indépendant
- 2 représentants du Conseil communal
- 1 représentant de la Commission d'aménagement
- 1 architecte-urbaniste indépendant
- 1 architecte-paysagiste indépendant
- 1 représentant du Service des biens culturels
- 2 collaborateurs du bureau mandataire conseil
- Services communaux : Département Technique, Département Urbanisme

3.2 Planning d'intention

- Décembre 2021 : crédit pour l'élaboration des MEP au Conseil général
- Janvier à septembre 2022 : élaboration des MEP
- Décembre 2022 : crédit pour la réalisation des travaux au Conseil général
- 2023 : enquête publique et appels d'offres
- 2024 : réalisation

3.3 Crédit demandé

- Organisation des MEP		Fr.	30'000.00
- Rémunération des mandataires		Fr.	90'000.00
<i>Dialogue 1 (3 équipes)</i>	Fr.	60'000.00	
<i>Dialogue 2 (1 équipes)</i>	Fr.	20'000.00	
<i>Synthèse (1 équipe)</i>	Fr.	10'000.00	
- Rémunération du collège (3 membres rémunérés)		Fr.	17'520.00
<i>Séances et préparation</i>	Fr.	6'000.00	
<i>Dialogue 1 (1 jour d'atelier + préparation)</i>	Fr.	7'200.00	
<i>Dialogue 2 (1/2 jour d'atelier + rapport)</i>	Fr.	4'320.00	
Divers et imprévus		Fr.	<u>8'000.00</u>
Total HT		Fr.	145'520.00
TVA 7.7 %		Fr.	<u>11'205.00</u>
Total TTC		Fr.	156'725.00
 Fonds énergie 1%		Fr.	1567.00
Fonds culture et embellissement 1%		Fr.	<u>1567.00</u>
Total investissement		Fr.	<u>159'859.00</u>
 Crédit demandé, arrondi à		Fr.	<u><u>160'000.00</u></u>

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit d'étude de Fr. 160'000.00 pour l'élaboration des mandats d'études parallèles (MEP) relatifs au réaménagement des espaces publics du centre de La Tour-de-Trême.

Financement : Par emprunt de Fr. 160'000.00 auprès d'un organisme financier

Amortissement : 10 % par année, dès 2023

Intérêts : 1.5 % par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Le Secrétaire général

Jacques Morand

Raoul Girard